



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LE 23 FEVRIER 2021

Tyrone VIIGA (PROVENCE RUGBY)

Biarritz Olympique Pays Basque / Provence Rugby du 15 février 2021 (J19 PRO D2)

Réclamation

A la suite de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / Provence Rugby, le Biarritz Olympique Pays Basque a déposé une réclamation à l'encontre de M. Tyrone VIIGA, joueur de Provence Rugby, pour une action ayant eu lieu à la 20^{ème} minute de la rencontre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

Conformément à l'article 719 du règlement disciplinaire de la LNR, le club réclamant ainsi que le licencié à l'encontre duquel la réclamation est déposée sont convoqués par l'organe disciplinaire aux fins d'être entendus.

M. Tyrone VIIGA et le Biarritz Olympique Pays Basque sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 3 mars 2021.

Charles GELI (USA PERPIGNAN)

SA XV Charente Rugby / USA Perpignan du 19 février 2021 (J20 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre SA XV Charente Rugby / USA Perpignan, M. Charles GELI a été définitivement exclu par l'arbitre à la 25^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Charles GELI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 3 mars 2021.

M. Charles GELI est suspendu dans l'attente de cette audience.

Florian GOUMAT (VALENCE ROMANS DRÔME RUGBY)

Valence Romans Drôme Rugby / Stade Montois Rugby du 19 février 2021 (J20 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Valence Romans Drôme Rugby / Stade Montois Rugby, M. Florian GOUMAT a été définitivement exclu par l'arbitre à la 11^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Florian GOUMAT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 3 mars 2021.

M. Florian GOUMAT est suspendu dans l'attente de cette audience.

Guillaume PIAZZOLI (PROVENCE RUGBY)

Provence Rugby / Oyonnax Rugby du 21 février 2021 (J20 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Provence Rugby / Oyonnax Rugby, M. Guillaume PIAZZOLI a été définitivement exclu par l'arbitre à la 34^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Guillaume PIAZZOLI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 3 mars 2021.

M. Guillaume PIAZZOLI est suspendu dans l'attente de cette audience.

Vincent ETCHETO (SA XV CHARENTE RUGBY)

SA XV Charente Rugby / USA Perpignan du 19 février 2021 (J20 PRO D2)

Rapport du représentant fédéral

A l'issue de la rencontre SA XV Charente Rugby / USA Perpignan, le représentant fédéral a signalé le comportement de M. Vincent ETCHETO, Entraîneur du SA XV Charente Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.



M. Vincent ETCHETO et le club du SA XV Charente Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 3 mars 2021.

M. Vincent ETCHETO n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

